

Un partenariat avec l'établissement du Perron consistant en un échange de savoirs, savoirs-faire, d'oeuvres, est en cours avec les élèves de l'école afin d'aborder avec eux la notion de différence. Ainsi, certains résidents du Perron se sont déplacés à l'école, accompagnés d'un éducateur, pour présenter et prêter un jeu de Trivial poursuit musical fait lors d'ateliers au Perron.



NAP NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



COMMÉMORATION CÉRÉMONIE DU 8 MAI

L'association des Anciens Combattants, le Maire, les élus, les enfants de l'école et la population se sont rendus au monument aux morts afin de célébrer la commémoration du 8 mai 1945 qui mettait fin à la Seconde Guerre Mondiale



SOMMAIRE AU PROGRAMME

AU PROGRAMME	2
ETAT CIVIL	2
NOUVELLES SUR LA COMMUNE	3
Carnet blanc	
Nouvelle adjointe	
100 ans Mme Charmantray	
VIE DE LA COMMUNE	4
Opération nettoyage	
Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages	
Groupe de travail sénior	
Bon voisinage	5
Interdiction de brulage	6
ECOLE	7
Inscriptions scolaires : Rappel.....	7
Nouvelles activités périscolaires	7
BUDGET	8-9
TRAVAUX	10-11
ASSOCIATIONS	12-15
HOMMAGE À UN POILU	16

■ SAMEDI 4 JUIN 2016 :

Théâtre "Jojo au bord du monde"
proposé par Même pas Cap

■ DIMANCHE 5 JUIN 2016 :

Comédie musicale "de Gainsbourg à Gainsbarre"
proposé par Même pas Cap

■ SAMEDI 11 JUIN 2016 :

Saint Sauveur en fête
proposé par le Comité des Fêtes

■ VENDREDI 24 JUIN 2016:

Kermesse de l'école à 16h organisée par
Anim'école

■ SAMEDI 25 JUIN 2016 :

Concert Pep's au profit de l'association Mailys

■ 11, 12, 15, 18 ET 19 NOVEMBRE 2016 :

Représentations «Les Salvauriens»

■ SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016 :

Repas des aînés à la salle des fêtes
animé par Véronique et Pierre-Luc Moinel

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Emma ROQUIGNY née le 04 janvier
- Clara DURAND née le 18 janvier
- Anaëlle OZIL née le 12 février
- Séléna DO née le 11 mars
- Dahlia et Jessim AÏT ABAS nés le 25 mars

MARIAGES :

- BOISSIN Pierre et MARTIN-JARRAND Françoise
le 19 mars 2016
- CARBONELL Serge et ROBERT Julie
le 07 mai 2016
- CAILLAT Éric et RICHARD Maud le 14 mai 2016
- LAPOËLE Rémy et COMPANYY Cécile
le 14 mai 2016

DÉCÈS :

- FIOL veuve BAFFERT Huguette
le 31 décembre 2015
- CHARBONNIER-MOUNIER Paul
le 27 février 2016
- GUILLERMIER Laurent le 22 mars 2016
- VOLLE Jean-François le 15 avril 2016
- ROGER Lionel le 19 avril 2016
- JOURDAN née BREYNAT Renée le 22 mai 2016



CARNET BLANC

ILS ONT DIT OUI!



Belle effervescence samedi 14 mai en mairie... puisqu'était célébré le mariage de deux agents communaux bien connus des habitants du village : Maud et Eric.

Mariage de LAPOËLE Rémy et COMPANYY Cécile

L'ensemble du conseil municipal présente aux nouveaux époux tous ses vœux de bonheur.

NOUVELLE ADJOINTE



Dahlia et
Jessim
AÏT ABAS



Emma
ROQUIGNY



Séléna
DO



Anaëlle
OZIL



Lors du Conseil Municipal du 5 avril, Mme Nelly ALLARD a été élue 3^{ème} adjointe chargée de la **Communication des Ressources et Moyens**, en remplacement de Mme Isabelle TROUILLET qui a présenté sa démission de son poste d'adjointe pour raisons professionnelles. Madame Isabelle TROUILLET reste conseillère.

100 ANS M^{ME} CHARMANTRAY



Le 25 avril la famille de Madame Charmantray s'est réunie afin de fêter les 100 ans de son aïeule. Entourée de ses trois enfants, elle a soufflé ses bougies devant un public admiratif.

OPÉRATION NETTOYAGE



À l'initiative de l'ACCA de Saint Sauveur, la commune a invité les habitants à participer à une vaste opération de nettoyage des chemins samedi 9 avril 2016.

Et la récolte fut malheureusement des plus fructueuses ! Ce ne sont pas moins de trois grosses remorques agricoles qui ont été remplies par la trentaine de bénévoles. Détritus divers, encombrants, pneus, et même un lave-linge ont été sortis des chemins, fossés et ravins. Quel dommage de constater encore de telles incivilités alors que la déchetterie

n'est qu'à quelques centaines de mètres parfois ! Un grand merci à tous les bénévoles qui ont affronté l'humidité et à l'ACCA pour le pot de l'amitié offert pour clore la matinée.



P/4
JUIN
2016

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'INSEE réalise, entre mai et le 25 juin 2016, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

GROUPE DE TRAVAIL SÉNIORS

Un groupe de travail a vu le jour lors d'un précédent conseil municipal.

Ce groupe de travail concernera les seniors et aura pour but de réfléchir sur les possibilités à offrir comme :
- Reprise du projet de résidence Senior ; Mutuelle ; Liaison inter génération; ...

Le groupe se compose de Mme GAILLARD, Mr FUSTIER, Mr GENTIT, Mr CAVAGNE, Mr LIROT, Mr LEDUC, Mr MANOUVRIER.



BON VOISINAGE

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrés
de 8H30 à 12H00
et de 14H00 à 19H30
- les samedis
de 9H00 à 12H00
et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés
de 10H00 à 12H00

ABOIEMENTS

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

AMBROISIE : UNE PLANTE QUI NUIT À LA SANTÉ

L'ambrosie, au moment de sa floraison, libère du pollen qui est responsable de réactions allergiques qui touche, chaque année en aout et septembre, environ 20 % de la population en Rhône-Alpes.

La lutte contre l'ambrosie doit donc devenir, pour chacun, un acte citoyen de solidarité, en priorité, bien sûr, vis-à-vis des personnes déjà atteintes, mais aussi pour éviter l'extension inéluctable du problème et une charge accrue pour la société.

L'arrachage (de préférence avant la floraison) est un moyen de lutte curatif efficace et chacun doit faire le nécessaire sur les terrains qui lui appartiennent.



STATIONNEMENTS

Stationnements sauvages sur les trottoirs

Lorsque vous vous garez, pensez aux mamans, aux enfants, aux poussettes et ne stationnez pas sur les trottoirs.



INTERDICTION DE BRULAGE

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée en région Rhône-Alpes. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés si les conditions météorologiques ou topographiques sont défavorables. Cela cause des problèmes de santé publique. Ainsi, en France, la mauvaise qualité de l'air cause 42 000 décès par an et une réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie ; elle est aussi à l'origine de bronchites chroniques, affections respiratoires, voire de problèmes de santé plus graves.

P/6
JUIN 2016

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km
parcourus par une
voiture diesel
récente
(18 400 km pour une essence)

... 3 mois
de chauffage
d'un pavillon
avec une
chaudière
au fioul

... 70 à 920 trajets
en moyenne
pour rejoindre
la déchetterie
située à 20 km



*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales.

LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE COMPOSTÉS SUR PLACE, BROYÉS OU EMMENÉS À LA DÉCHETTERIE, ET NON PLUS BRÛLÉS.

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum !

Dans la mesure du possible, il faudra privilégier les mesures alternatives comme :

- la décomposition naturelle sur place
- le broyage
- le paillage
- le compostage



ECOLE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RAPPEL

Si votre enfant est né en 2013, il pourra donc effectuer sa rentrée à l'école en septembre 2016.

Pour ce faire nous vous demandons de vous rendre en mairie pour retirer un formulaire d'inscription.

Les nouveaux arrivants qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) devront apporter un justificatif de domicile ainsi que la feuille de radiation de l'école précédente.

Vous pourrez vous rendre en mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou appeler au 04 76 38 11 41

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

QUOI DE NEUF AU PÉRISCOLAIRE DE ST SAUVEUR ?

Pendant les temps d'activités périscolaires (TAP), lors du deuxième trimestre scolaire, nous avons accueilli de 126 à 137 enfants selon les jours. Certains enfants se sont essayés sur des activités nouvelles comme les arts japonais, les jeux collectifs, secourisme et sécurité routière. De plus, un partenariat avec l'établissement du Perron consistant en un échange de savoirs, savoirs faire, d'œuvres est en cours. Cette collaboration vise à aborder la notion de différence sous l'angle particulier du résident qui apporte un savoir et/ou un savoir-faire aux enfants et ainsi contribuer à l'ouverture d'esprit de l'enfant. Ainsi, certains résidents du Perron se sont déplacés à l'école, accompagnés d'un éducateur, pour présenter et prêter un jeu de Trivial poursuit musical fait lors d'ateliers au Perron. Les enfants ont ainsi pu jouer, et faire évoluer ce jeu en créant de nouvelles questions et en développant de nouveaux thèmes. Nous avons également procédé à un échange artistique. Dans un premier temps nous avons exposé des œuvres de résidents du Perron à la garderie, puis nous avons prêté nos œuvres qui ont été exposées au Perron, au café des âges.

Vendredi 25 Mars, lors du temps de garderie, nous

avons eu la visite de diverses cloches et Lapin de Pâques ... Les enfants inscrits ce jour-là à la garderie ont pu faire une grande chasse aux œufs dissimulés dans la cours de l'école. Les enfants ont finalement tout trouvé et se sont réparti le butin équitablement. Enfin, vendredi 1^{er} Avril, un énorme poisson d'Avril est venu égayer le repas du midi des enfants à la cantine. En effet, pour ce jour particulier le repas a été servi à l'envers ; du dessert vers l'entrée.... Et c'était une surprise !

Pour le trimestre en cours, qui se terminera aux vacances d'été, nous accueillons de 132 à 138 enfants selon les jours. Les nouveautés de cette période sont les activités « Riolympiades », « En route vers l'Euro 2016 », jeux de société et expériences scientifiques. Nous avons d'ores et déjà eu une visite du Perron : lors de cette rencontre il nous a été présenté et expliqué les nichoirs et autres mangeoires à oiseaux lors du TAP Jardinage Nous aurons également une présentation d'un jardin « en trou de serrure »...

Enfin, le jeudi 2 Juin la ludothèque de la communauté de communes sud Grésivaudan viendra proposer plusieurs jeux d'extérieur pendant le temps de garderie du soir.



BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

COMMUNE

FONCTIONNEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015
DEPENSES	1 972 221,30 €	958 273,81 €
RECETTES	1 972 221,30 €	1 292 054,72 €
Résultat de l'exercice		333 780,91 €
Report de l'exercice précédent :		753 940,70 €
TOTAL CUMULE		1 087 721,61 €
INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015
DEPENSES	1 173 823,41 €	814 778,87 €
RECETTES	1 173 823,41 €	96 162,38 €
Résultat de l'exercice		- 718 616,49 €
Report de l'exercice précédent :		309 386,11 €
TOTAL CUMULE		- 409 230,38 €

EAU - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015
DEPENSES	424 661,14 €	256 124,42 €
RECETTES	424 661,14 €	379 381,69 €
Résultat de l'exercice		123 257,27 €
Report de l'exercice précédent :		91 961,14 €
TOTAL CUMULE		215 218,41 €
INVESTISSEMENT	Voté 2015	Réalisé 2015
DEPENSES	543 281,14 €	336 177,18 €
RECETTES	543 281,14 €	395 797,16 €
Résultat de l'exercice		59 619,98 €
Report de l'exercice précédent :		25 529,49 €
TOTAL CUMULE		85 149,47 €

BUDGET PREVISIONNEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2016 DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général : Traitements, entretiens, réparations, contrats de services	171 300,00 €
Atténuations de produits	44 800,00 €
Virement section investissement	347 418,41 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	12 200,00 €
TOTAL DEPENSES	575 718,41 €

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	215 218,41 €
Vente d'eau	137 000,00 €
Assainissement collectif	110 000,00 €
Redevances et taxes	46 000,00 €
Operations d'ordre de transfert entre sections	67 500,00 €
TOTAL RECETTES	575 718,41 €

BUDGET PREVISIONNEL 2016 D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Emprunts : remboursement du capital	3 910,00 €
Subventions d'investissements	67 500,00 €
Immobilisations en cours , eau	200 000,00 €
Immobilisations en cours , assainissement	137 457,88 €
Dépenses imprévues	23 700,00 €
TOTAL DEPENSES	432 567,88 €

RECETTES	
Solde section d'investissement, virement section fonctionnement, dotations, réserves, amortissements	347 418,41 €
Subventions d'investissement Agence de l'Eau, CG	85 149,47 €
TOTAL RECETTES	432 567,88 €



BUDGET

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION POUR 2016,

BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2016

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Dépenses imprévues	45 000,00 €
Remboursements d'emprunts - Capital	125 200,00 €
Depot et cautionnement reçus	1 000,00 €
Acquisition de matériel, mobilier logiciels et terrains : Plans d'évacuations, véhicule ST, matériels informatique,,,,	44 100,00 €
Frais documentation urbanisme et numérisation, Concession et droits similaires	53 000,00 €
Terrains et installations de Voirie : acquisition terrains et parcelle	181 505,23 €
Travaux, bâtiments : travaux salle polyvalente et local foot, étude salle des fêtes, escalier de secours école, alarmes, columbarium et aménagements cimetière, aire de jeux, espace multisport	367 000,00 €
Immobilisations en cours installations techniques : aménagement mode doux rue des lavandes jusqu'à Intermarché, rue de Vaucanson (Z.A.), réfection des chaussées	409 230,38 €
TOTAL DEPENSES	1 226 035,61 €

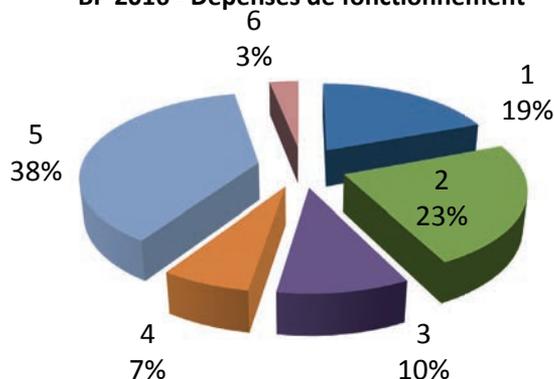
RECETTES	
Excédent d'investissement antérieur reporté	446 330,38 €
Virement de la section de fonctionnement	688 205,23 €
Subvention d'investissement	40 000,00 €
Produits des cessions	8 500,00 €
Fonds de compensation TVA, T.A. et versement pour sous-densité	43 000,00 €
TOTAL RECETTES	1 226 035,61 €

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

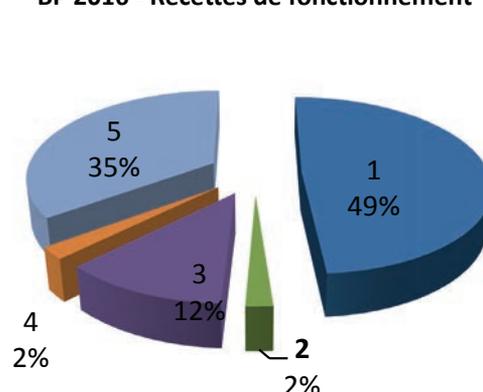
DEPENSES	
Charges à caractère général <i>Achats énergie, entretien de terrains, bâtiments, voies et réseaux, assurances, maintenance, télécommunications, affranchissements...</i>	350 960,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	425 000,00 €
Autres charges de gestion courante <i>service incendie, contributions, syndicats intercommunaux, subventions associations, CCAS, indemnités élus</i>	180 600,00 €
Charges financières, reversement FNGIR	122 800,00 €
Virement à la section d'investissement	686 405,23 €
Dépenses de fonctionnement imprévues	56 524,00 €
TOTAL DEPENSES	1 822 289,23 €

RECETTES	
Impôts et Taxes	888 738,00 €
Revenus de gestion courante	35 500,00 €
Dotations / Participations <i>Dotation forfaitaire, Dotation Solidarité Rurale, compensations par l'état...</i>	216 760,00 €
Autres produits gestion courante	39 900,00 €
Excédent antérieur reporté fonctionnement	641 391,23 €
TOTAL RECETTES	1 822 289,23 €

BP 2016 - Dépenses de fonctionnement



BP 2016 - Recettes de fonctionnement





TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT RD 1092 (INTERMARCHÉ)

Le nouvel embellissement du rond-point est terminé et a été réalisé par la société Création Paysage en étroite collaboration avec Éric Caillat, notre employé communal. Les massifs sont composés de onze sortes de plantations du type graminées, verveines, picéa, pérowskias, corylus, thuyas émeraude...



PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE LE LONG DE LA RD 32

P/10
JUIN 2016

Des relevés topographiques sont lancés conjointement par la commune et puis par le Département.

Ces relevés effectués, une rencontre sera organisée avec le Département, la SNCF et la commune.

De nouvelles démarches ont été engagées auprès du propriétaire de la parcelle de terrain comprise entre le PN 54 et la piste existante située à hauteur du lotissement de la rue des Pivoines, celles-ci permettant désormais de poursuivre l'étude d'aménagement de cette piste sur cette portion de voirie.

PLU LA PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE RELATIVE AU RÈGLEMENT EST PRÉVUE LE LUNDI 20 JUIN À 19H00.

CHANGEMENT DE DESTINATION DE BÂTIMENTS AGRICOLES

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, les propriétaires souhaitant voir leur bâtiment agricole de caractère patrimonial (construction ancienne) changer de destination sont appelés à se faire connaître auprès de la Mairie en envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie.st.sauveur@wanadoo.fr avant le 17 juin 2016.

Afin que le comité de pilotage en charge du PLU puisse étudier votre demande, merci de nous fournir le numéro de parcelle concerné, un plan de situation et une photo de l'état actuel du bâtiment.



CITY STADE

Le projet d'implantation d'un «city stade» à l'initiative de la commune a démarré début avril.

Il est implanté à côté du terrain stabilisé du stade. Ce projet vise à proposer un lieu de rencontre et d'activités sportives aux habitants de Saint Sauveur. La plate-forme de ce projet est réalisée par la société Chambard de Saint-Marcellin et la structure métallique par la société Transalp de l'Albenc.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas utilisable avant le 1^{er} juillet.

TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE

Réalisation de deux sanitaires dont un PMR dans le hall d'entrée de la salle côté tennis (face au bar)

ECLAIRAGE PUBLIC



Depuis le 1^{er} mai, la commune de Saint Sauveur procède à l'extinction d'une majeure partie de l'éclairage public de 23h à 5h, à l'exception des 4 points suivants : rue de la république, parkings du stade-école, mairie et local technique.

Cette action, encouragée au plan national, comporte plusieurs intérêts : outre l'économie substantielle réalisée (la consommation annuelle des 380 points d'éclairage s'élève à 164 112 kWh pour un coût de 19350€), elle permet de limiter les perturbations pour la santé humaine et les écosystèmes. Enfin, des études ont montré l'absence de lien entre absence d'éclairage et insécurité. Les automobilistes par exemple, redoublent de prudence dans les zones non éclairées et les vols sont moindres, les auteurs ayant plus de difficultés à se déplacer et étant plus facilement repérables dans le cas d'utilisation de moyens d'éclairage.

FUSION DES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SUD GRÉSIVAUDAN

LES ÉCHÉANCES À VENIR

JUIN - DÉCEMBRE 2016

Périmètre de la fusion

- Arrêté du Préfet de l'Isère portant projet de périmètre avant le 15 juin 2016.
- Les communes ont 75 jours pour se prononcer sur le projet de périmètre par délibération des conseils municipaux
- Et par avis simple des conseils communautaires – Session extraordinaire commune aux trois conseils des intercommunalités

Composition du Conseil communautaire

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2016 : ARRÊTÉ PORTANT FUSION

- Le Préfet peut, s'il le souhaite, prendre l'arrêté de fusion dès septembre 2016
- L'arrêté comportera la liste des communes, le nom de l'EPCI, son siège, les compétences exercées au 1^{er} janvier 2017.
- Le groupement issu de la fusion exerce l'ensemble des compétences initialement transférées aux EPCI avant fusion
- L'EPCI issu de la fusion devra redéfinir l'intérêt communautaire des compétences obligatoires et optionnelles dans un délai de deux ans soit avant le 1^{er} janvier 2019.



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Saint sauveur compte actuellement 74 adhérents

Nous faisons en sorte que ce Club soit un Club relationnel des séniors et permette de rompre l'isolement à travers nos activités

- Tous les lundis :
Travaux manuels (points de croix, hardanger, tricot)
- Tous le 1° et 3° mercredi de chaque mois : Jeux divers (coinche, scrabble, rummikub, tarots, pétanque.....)
- Repas à thème (anniversaire, fête des pères et mères)
- Deux voyages prévus dans l'année : Avril et juillet
- Concours interclub de coinche et de pétanque
- Thé dansant
- Réveillon jour de l'an



Si cela correspond à votre attente, alors venez nous rejoindre à la salle des associations de Saint Sauveur où le meilleur accueil vous sera réservé.

GRAINE DE DANSE

P/12
JUIN 2016



L'association Graine de Danse vous attend cette année les vendredi 17 et samedi 18 juin à la salle des fêtes de Saint Sauveur pour vous présenter son nouveau spectacle chorégraphique «Version Française».

Venez découvrir les graines de Danseurs autour de ce thème qui sauront vous emmener dans la danse. Modern JAZZ, Hip hop et danse orientale, laissez vous séduire.

Nous vous attendons nombreux à partir de 20h !



Association Sportive VerSau

Un travail d'équipe rigoureux pour apprendre et s'épanouir dans le plaisir

JOURNÉE DÉCOUVERTE FOOT POUR LES ENFANTS ENTRE 4 ET 10 ANS LES 1, 8 ET 15 JUIN AU STADE DE SAINT SAUVEUR DE 14H15 À 16H



COMITE DES FETES 1^{ER} MAI

Cette année pour la 7^{ème} édition, la traditionnelle collecte du 1^{er} Mai a eu lieu avec une invitée surprise : la pluie.

Les courageux bénévoles du Comité des Fêtes ont essuyé quelques averses mais ils ont su garder leur bonne humeur et leur entrain pour sillonner les routes de tout le village : partie basse le vendredi après-midi et partie haute le samedi après-midi.

La récolte a été bonne, puisque près de 1200 œufs et de nombreux dons ont été généreusement offerts par les habitants de Saint Sauveur.

Le lendemain, plus d'une centaine de personnes est venue partager les omelettes cuisinées par Chris FEUGIER dans une ambiance conviviale. Un repas simple mais succulent avec pour dessert l'omelette sucrée et le pain perdu du Chef.

Les dons peuvent être encore adressés au Comité des Fêtes (pour les associations LOCOMOTIVE et/ou



ARAMIS) par l'intermédiaire de l'un des membres du CDF ou déposés soit en mairie soit dans la boîte aux lettres du CDF, contre le mur de la mairie.

Merci à tous les Saint-Salvériens pour leur accueil et leur générosité.

WEEK-END FESTIF : SAMEDI 11 JUIN 2016

**Pour sa 9^{ème} édition, le samedi 11 juin aura lieu la fête du village:
"Saint-Sauveur en Fête !!!"**

La fête commencera le Samedi en début d'après-midi avec le Challenge RETTUGA (pétanque en doublette). En soirée, un repas moules-frites sous chapiteaux suivi d'un bal en plein air animé par MUSIC AND LIGHT (André Penon) seront proposés en attendant le FEU D'ARTIFICE qui embrasera le stade à partir de 22h30.



LOCATION DE CHAPITEAUX

Le Comité des Fêtes propose à la location divers chapiteaux ainsi que des tables et de la vaisselle.
Pour tous renseignements : www.comitedesfetessaintsauveur.fr.



LES SALVAURIENS

Ils seront 8 comédiens sur scène pour vous divertir : **Isabelle Trouillet, Laurence Feugier, Marie-Line Bit, Nicole Caillat, Florica Mancini, Nicolas Bogner, Ludo Alfocéa et Colette Jacob.**

Nicolas, le trésorier de la troupe a décidé de sauter le pas et passe de l'autre côté du « décor ». Il sera donc le petit nouveau de la saison 2016.

Tous les comédiens travaillent déjà leurs scènes et commencent à se prendre au jeu de leur personnage. Quand travail et famille se côtoient, des situations inattendues se succèdent. Une comédie ou légèreté rime avec dangerosité, et une seule certitude le rire sera au rendez-vous.

Pour découvrir l'intrigue notez les dates des prochaines représentations : les 11, 12, 15, 18 et 19 novembre 2016.



P/14
JUIN 2016

ADMR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 13 Mai, l'ADMR ST VERAND-ST SAUVEUR a organisé son assemblée générale, l'ensemble de l'association était présente, salariés, bénévoles, ainsi que les élus de Saint Sauveur, Mr GENTIT Maire, des Adjointes et Conseillers, certains clients, et Mr DUMAS directeur de la fédération ADMR.

Nous avons regretté l'absence des élus des autres communes de ST VERAND, MURINAIS, VARACIEUX car de nombreux sujets ont été soulevés lors de cette assemblée comme :

- Recherche d'un local pour l'association
- Subventions
- Modifications des statuts
- Comptes des différents services
- Fusion de la branche travailleuse familiale
- Des échanges entre les différents acteurs



Mr DUMAS, les élus et l'association ont permis de clarifier certains points concernant :

- les statuts («Les conjoints des salariés ne pouvant plus faire parti de l'association»)



ADMR ASSEMBLEE GENERALE

(SUITE)

- la fusion de la branche famille plus particulièrement la récupération d'une partie des finances de cette structure. D'ailleurs rendez-vous sera pris avec l'association et le fédération pour finaliser cette reprise.

-l'avenir des subventions communales dans un contexte de rapprochement des communauté de communes.

-les aides de nos financeurs

-et enfin, l'avenir de l'association dans un paysage de plus en plus compétitif (Société privée, et nouvelles associations..).

L'assemblée se termina autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié où ont continué encore de nombreux échanges. Nous remercions encore toutes les personnes présentes et vous disons à l'année prochaine. Bien évidemment tous les bénévoles seraient les bien venus.

ADMR

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Votre ADMR propose un service de repas à domicile sur les communes de Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Murinais et Varacieux et Saint Marcellin. Notre prestataire est le traiteur CECILLON de Vinay.

Ce service est régi par les normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles permanents sont effectués (température, chaîne du froid ...)

L'association dispose d'un véhicule réfrigéré.

POURQUOI ?

Bénéficier de portages de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral.

POUR QUI ?

Ce service est ouvert à tout le monde. La durée peut être variable suivant vos besoins.

Le portage de repas : comment ça marche ?

Les repas sont livrés le matin pour le midi sous forme de plateaux-repas qui sont à réchauffer. Une soupe est également proposée pour le soir.

Les plateaux repas du dimanche et des jours fériés sont livrés la veille.

A QUI S'ADRESSER ?

A votre service ADMR, soit par téléphone au : 04.76.64.26.08 ou 06.86.12.53.37 ou en vous déplaçant au bureau :

1 place de l'église 38160 Saint -Sauveur.

QUEL COÛT ?

Le prix du repas est de 9.30€ pour l'année 2016 et un supplément 0.80€ pour la soupe le soir

Les prix sont révisibles chaque année.

Une attestation fiscale est délivrée pour la déclaration d'impôt.

L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) peut également aider à financer une partie des frais de portage de repas.



HOMMAGE À UN POILU

D'après un récit recueilli auprès de René PELERIN, neveu de Laurent Marie.



Dans le galetas de la maison de la famille Pelerin de St Sauveur, il a été trouvé en 2012 une caissette avec un "Trésor" de courrier que l'un des fils de la famille, Laurent, parti pour faire la guerre, a adressé à ses parents entre 1915 et 1918, soit 260 lettres ainsi que des cartes postales d'ordre militaire.

Dans l'une d'entre elles il écrit: « Gardez bien mes lettres car à mon retour de guerre, je ferai un journal. »

Fils de Laurent Pierre PELERIN (1866-1934) et de Marie, née FALQUE VERT, Laurent Marie PELERIN (4ème génération de Laurent), est né le 30 Octobre 1896 chez ses parents agriculteurs à Saint- Sauveur. Cette propriété avait été acquise en 1835 par l'arrière-grand-père Laurent Adolphe PELERIN (1805-1886), maire de Saint-Sauveur de 1865 à 1874 et de 1876 à 1886, agriculteur mas de Gervan à Chatte, fils à Jean-Baptiste (1766-1827), agriculteur à St. Marcellin. Le fils de Laurent Adolphe PELERIN, Laurent Paul PELERIN (1834-1807), sera également maire de Saint-Sauveur de 1896 à 1907.

Deux frères viendront compléter cette fratrie : Jules 1898-1981 et Lucien 1905-1977, tous deux exploitant par moitié la propriété de St Sauveur.

Laurent Marie PELERIN a fréquenté l'école primaire de Saint-Sauveur dirigée par François Auguste DECHAUX. Après l'école primaire de Saint-Sauveur, à 14 ans, Laurent PELERIN entre au réputé pensionnat Saint-Michel à l'Aigle de Grenoble qu'il quittera deux ans plus tard après avoir obtenu son brevet. Il a été noté par ses professeurs comme un très bon élève et un jeune homme de devoir

A 16 ans, Laurent entre en formation de clerc chez son oncle Sylvain FALQUE-VERT, notaire, grande rue à Saint-Marcellin. Il avait un avenir tout tracé, son oncle, n'ayant pas d'enfant, envisageait de lui céder l'étude dès que Laurent serait à même d'en assurer la bonne marche, au retour de la guerre. Hélas, le destin en a décidé tout autrement !

Enrôlé pour le service armé il y a eu 100 ans en ce début d'octobre 2015, il n'a pas encore 19 ans, mais les aura le 30 Octobre 1915. Il fera une première formation de soldat durant le mois d'octobre à Belley (Ain).

Le 1er novembre 1915, sa compagnie part pour Epinal après un voyage de 24 h par le train, dans des wagons à bestiaux à même le sol sur de la paille. Logés en caserne, l'entraînement devient intensif par un grand froid et parfois la neige. Le 1er décembre départ pour la Lorraine où ils sont logés dans des baraques en planches et où le bruit du canon se rapproche. Le 15 août 1916, départ pour V. (Verdun) pour lequel il s'enthousiasme d'aller au contact du « boche », avec souvent de longues marches qui les amèneront dans des secteurs dangereux.

La première lettre est datée du 9 octobre 1915. La dernière du 13 mai 1918 informe sa maman qu'il vient de recevoir la Croix de guerre, devant toute la Compagnie dans le champ derrière la ferme dans laquelle ils cantonnent. Plus aucune lettre après ! Pourquoi ? Un carnet de poche a été retrouvé dans lequel il a pu noter les fréquents et différents lieux de leurs cantonnements sans crainte de la censure. Ses écrits s'arrêtent le 16 juin au lieu-dit « La queue de vache » dans le nord de la France; il

n'a peut-être plus le temps ni la possibilité d'écrire, car dit-il, « l'armée Française met la pressions aux boches !!! »

Extraits de lettres :

Toutes se terminaient ainsi: «Reçois ma Chère Maman avec Papa, ainsi que cousine Clarisse, Jules et Lucien, les baisers affectueux, de vôtre jeune poilu qui vous aime de tout son cœur; Amical bonjour à tous les voisins.»
Signé: Laurent.

Quelques extraits de lettres dans lesquelles il raconte ce qu'il lui est autorisé de raconter, sans quoi, un passage de lettre trop révélateur peut être hachuré de noir ou carrément supprimé par le service de la censure militaire.

14-10-1915 l'entraînement militaire commence au fort des Rousses et à Belley, Ain.

01-11-1915 : Cantonons dans la région d'Epinal près du Front, où l'entraînement devient intensif. Il écrit « C'est effrayant la concentration de troupe ici ...», le reste de la lettre est hachuré de noir (censure)

Ils font beaucoup de longues marches sous la pluie ou la neige, en décembre : « Ici il fait très froid. J'ai eu les pieds gelés. On creuse des tranchées tous les jours...On entend le canon tonner au loin ».

01-12-1915 : « nous partons ce soir pour Besançon, mais le courrier nous suit. »

02-01-1916 :- « hier midi, après un bon repas de gala au son du canon à une table devant la grange, nous avons eu champagne et cigare ! Visite au fort de Guebviller qui est nôtre village ».

04-01-1916 : « Mettez bien mes lettres et cartes de côté afin que je puisse faire un journal à mon retour ».

23-02-1916 : « Série de coups de canon tout près, le projecteur marchait par intervalle ; c'était des 'Albatros' boches d'une escadrille qui va bombarder Epinal, l'un d'eux a été abattu par les forts. Il est tombé dans la ville faisant 15 victimes et des blessés. »

27-3-1916 : « Je travaille au bureau en formation de fourrier et de comptabilité pour la Cie. »

15-8-1916 : « Départ au feu direction V. Je ne pensais pas quitter ma place aussi vite, mais j'ai accepté la chose de tout cœur, je ne pouvais avoir plus beau jour. Je venais d'accomplir mes devoirs et pars donc tout heureux sous la protection de ma bonne Mère du ciel. » [Il était très croyant et pratiquant, ce qui le maintenait en condition ; A chaque coup dur, il remerciait le ciel, la Providence ou Dieu et la bonne Mère, d'être épargné].

21-8-1916 : « entré en ligne à 23h après avoir marché 3h. C'était un beau coup d'œil, des pièces qui crachaient le Feu et éclairaient continuellement le ciel. Il fallait voir les énormes pièces Anglaises et Françaises! »

23-8-1916 : « nous creusons des tranchées derrière les 1ères lignes. Les boches se doutant de quelque chose, nous déclenchent un tir de barrage formidable. De suite nous nous sommes blottis au fond de nôtre boyau. Après 1h de feu d'enfer ils se sont calmés. »

31-8-1916 : « Ma chère Maman j'ai bien reçu tes lettres. Elles sont venues me rejoindre à 20 mètres des boches dans des trous d'obus. Une pluie torrentielle a tout inondé, on avait de l'eau jusqu'aux genoux sous le feu ennemi, J'ai été pris dans un éboulement où j'ai dû tout laisser, sac, fusil et équipement. »

13-09-1916 : « Nos troupes affluent et l'on sent une grande poussée. »

01-11-1916 : « Hier nous avons arrosé mes 20 ans tant bien que mal et tes petits colis délicieux ont été très appréciés. Aujourd'hui, fête de la Toussaint c'est très calme. Nous n'avons pas eu de cérémonie religieuse. »

25-11-1916 : « Ce soir nous remontons en ligne et allons nous appuyer une forte étape de 20 km... »
Extrait des deux dernières lettres que Laurent Marie PELERIN a envoyé à sa famille

12 mai 1918 : « Nous voici maintenant dans le Nord, on se déplace beaucoup, heureusement à bicyclette et sans sac. Hier soir nous avons embarqué à 21h dans des wagons à bestiaux sans paille pour arriver ce matin à 9h. Nous n'avions pas chaud mais j'ai dormis quand même. J'ai perdu mon col fourrure pour aller au front. Je vous envoie mon extrait de citation, c'est 2 jours de plus pour la prochaine perm. De tout cœur avec vous tous... »

Le 13 mai 1918, lettre à son jeune frère Lucien 13 ans: « Mon cher Lucien, tu sauras excuser mon retard à te répondre, car j'ai beaucoup de travail. Depuis quelques jours nous n'arrêtons pas de nous déplacer. Je vais très bien. Nous allons bientôt monter en ligne. Nous sommes avec des gens très gentil qui parlent Flamand, on se croirait presque avec des boches! Je t'embrasse affectueusement de tout cœur. Rappel moi au bon souvenir de tes professeurs au collège St Michel de L'Aigle. »

Laurent est tué, ainsi que son adjutant et un agent de liaison, par un obus ennemi le 25 Juillet 1918 au Bois de Ludes près d'Oulchy Le Château (Aisne), Picardie, le jour anniversaire de la naissance de son père (né le 25 Juillet 1866)

Recherches documentaires associées :

Une note du Chef du bureau militaire du 23e R.I. de Bourg, du 29 août 1918, adressée à Mr Charles DEBONO, maire de St-Sauveur, à qui il est demandé d'annoncer aux parents le décès de leur fils Laurent, survenu le 25 juillet 1918, au combat d'Oulchy-le-Château. Mort pour la France, il a été inhumé provisoirement le 25 juillet 1918 à Mont-Chevillon, commune de Rozet Saint-Albins, (Aisne). Certificat d'inhumation du Capitaine Fourmis commandant la 9e Cie, du même jour.

Une demande de «Sauf-conduit, Service de la circulation aux Armées», est établie le 7 Septembre 1918 par Mr Charles DEBONO, maire Saint-Sauveur, à la demande de Mr PELERIN Laurent père, pour se rendre à Rozet-Saint-Albins, où est inhumé son fils aîné Laurent Marie PELERIN.

Ramené du front en 1921, «Ses familles ont l'Honneur de vous informer que les funérailles du Sergent-Fourrier(*), Laurent PELERIN, mort glorieusement pour la Patrie, auront lieu en l'église de Saint-Sauveur le 3 Novembre 1921 ». La cérémonie religieuse a été célébrée par Xavier NAQUIN le tout nouveau curé de Saint-Sauveur. La population avait tenu à rendre un dernier et vibrant hommage à cet enfant du pays mort pour la France. (*) Sous-officier chargé de pourvoir la nourriture et le logement aux soldats de son unité à chaque déplacement

Une décoration de la croix de guerre qu'il reçoit, avec 2 citations:

La première: à l'ordre du Régiment, le 9 Mai 1918, du Colonel BIENAYME commandant le 23e R.I. « à PELERIN Laurent, Sergent-Fourier au 23e R.I. a eu une belle attitude au cours des diverses opérations auxquelles il a pris part : dans la Somme, en Champagne, à Verdun, en Lorraine, en Picardie, s'est dépensé partout sans compter».

La deuxième reçue après son décès : A l'ordre de la brigade, pour sa belle conduite, « Gradé intelligent et dévoué, brave sans souci du danger, tué à son poste le 25 juillet 1918 » du Colonel Marty, commandant l'Infanterie Divisionnaire.

Des hommages rendus à Laurent PELERIN dans une longue colonne du journal quotidien « LA REPUBLIQUE de L'ISERE » N°253, du 10 septembre 1918, ainsi que dans le 'Livre d'Or' du pensionnat St Michel à l'Aigle de Grenoble, qui ne tarit pas d'éloges de son ancien élève.

Différents témoignages de son Sergent Major qui dit de lui: « Soldat valeureux et toujours partant. », de l'Aumônier militaire un ami pour lui ainsi que de plusieurs de ses camarades de combat qui ont écrit leur peine à sa famille.